

Nombre de Membres

Afférents au Conseil : 15

Présents : 13

Ayant pris part à la décision : 14

Séance du 12 JUIN 2023

N° D2023 032

L'an deux mil vingt-deux et le vingt-quatre octobre à 20 H, le Conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Bernard REY.

**Etaient présents :** M. Bernard REY, Maire, Mme Emmanuelle CARGNELLI, M. Christophe COTTAREL, M. Marc SOLFOROSI, **Adjoints au Maire.**

MMES Claire ANDRIEUX, Brigitte FROMONT, Caroline PFLIEGER-LEGOUGE, Frédérique POINTON-SCHOENAUER, MM Jean-Pierre KLEIN, Jean-Claude LAMBERT, Florent PATIN, J-P PILLON, Frédéric VIENOT, **Conseillers municipaux.**

**Absent(s) excusé(s):** Sylvie CHASSAGNE (pouvoir donné à Mme E. CARGNELLI) Gilles BRIENS

**Secrétaire de séance :** Marc SOLFOROSI

**Date de la convocation :** 5 juin 2023

**Date de l'affichage :** 5 juin 2023

**OBJET : - DEPOT D'UN DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION POUR 2023 – AMENAGEMENT DE LA BIBLIOTHEQUE**

M. le Maire explique que comme beaucoup de villages, la population du village augmente et les besoins d'équipements en direction de la population deviennent indispensables.

La bibliothèque municipale aujourd'hui reliée informatiquement en réseau à la Médiathèque de Trévoux, voit ses taux de fréquentation diminuer. De plus en plus, les lecteurs font des commandes de livres en ligne, retirent et rendent l'ouvrage lors des trois permanences hebdomadaires ou dans un autre point du réseau.

En 2020, la municipalité a tenté d'associer les activités de tiers lieu (couture, jeux société, moments pour les tous petits avec les assistantes maternelles et les enfants du périscolaire) Si les activités adultes n'ont pas trouvé leur dynamique, la fréquentation du jeune public de 0 à 11 ans a quant à elle trouvé ses marques avec de plus en plus de monde.

A l'écoute des besoins de sa population, le Conseil Municipal a décidé de développer cet axe culturel en direction des enfants.

Les locaux de la bibliothèque devenue Espace Culturel vont être réaménagés afin de créer un espace dédié et sécurisé pour jeunes enfants, avec un sol et des meubles adaptés : achat de livres jeunesse, animations avec l'école, le périscolaire, les assistantes maternelles, animation jeux de société, atelier couture, atelier peinture ...

L'espace culturel restera aussi le lieu où chacun peut venir lire, emprunter les livres ou venir chercher ses réservations sur le réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes Dombes Saône Vallée.

Le projet global est estimé à : 10 009.00 € HT.

Afin de mettre en œuvre ce projet, la commune souhaite déposer une demande d'aide financière auprès de la Préfecture au titre de la DETR.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Libellé	Montant	Taux
Fonds propres		7 998.20 €	80 %
Emprunts			
<b>Sous-total autofinancement</b>		<b>7 998.20 €</b>	<b>80 %</b>
Union européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DETR	2 001.80 €	20 %
Etat – autre (à préciser)			
Conseil Régional		0 €	
Conseil départemental	Equipements de proximité	0 €	
Fonds de concours			
Autres (à préciser)			
<b>Sous-total subventions publiques</b>		<b>2 001.80€</b>	<b>20 %</b>
<b>Total HT</b>		<b>10 009.00 €</b>	<b>100.00 %</b>

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- ADOPTE l'opération d'aménagement de la bibliothèque municipale, et les modalités de financement,
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel,
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE le maire à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré ce jour

**Le Maire, Bernard REY**



**Le secrétaire de séance,  
Marc SOLFOROSI**

Certifié exécutoire  
après réception en Préfecture le  
et publication du 13.06.2023

Accusé de réception en préfecture  
001-210103396-20230612-D2023\_032-DE  
Date de télétransmission : 13/06/2023  
Date de réception préfecture : 13/06/2023